

*Initiatives ministérielles*

criminalité et de sécurité mettaient la moitié des résidents en danger, surtout les femmes et les enfants.

Il existe 13 000 logements subventionnés qui ne sont pas conformes aux normes minimales en matière de propriétés; plus de la moitié de tous les logements respectent à peine ces normes et sont à la limite de ne pas le faire.

L'argent que ce gouvernement doit consacrer aux rénovations n'a pas permis de faire les réparations urgentes requises pour que les logements se conforment à ces normes. Étant donné que ces logements subventionnés vieillissent, ces conditions empireront et elles continueront de s'aggraver; par conséquent, les coûts grimpent sans cesse.

On a mis sur pied le programme des logements subventionnés pour fournir aux gens des logements abordables et adéquats. Il faut donc considérer que ce programme de logements sociaux est un échec puisque l'évaluation révèle que les deux cinquièmes des locataires ne peuvent toujours pas combler leurs besoins essentiels à cause du coût trop élevé de leur logement.

Puisqu'en 3 ans 80 p. 100 du budget total des réparations serait dépensé, il aurait fallu, en plus d'augmenter le budget, allouer des fonds en fonction des besoins. Ce gouvernement a retiré à la SCHL les ressources dont elle avait besoin pour répondre aux attentes de ces Canadiens et pour leur fournir des logements adéquats.

Compte tenu de la criminalité et des problèmes de sécurité qui règnent dans les villes, ce gouvernement devrait mettre de l'ordre dans ses propres propriétés et fournir un environnement sécuritaire à ses locataires.

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a également réduit considérablement le Programme d'aide à la remise en état des logements, comme je l'ai déjà souligné.

Ce programme est nécessaire si l'on veut améliorer notre réseau de logements pour les Canadiens dans le besoin. Les statistiques révèlent que la demande à venir relativement à la construction de logements viendra surtout de l'afflux d'immigrants. En dépit de cela, le gouvernement fédéral n'a pas contribué à l'élaboration de programmes de logements qui répondraient aux besoins en la matière des véritables revendicateurs du statut de réfugié et des immigrants qui sont de plus en plus nombreux au Canada.

Le gouvernement fédéral doit reconnaître le rôle de partenaire qui est le sien et assurer la qualité de vie dans les villes canadiennes. Bien qu'il établisse un bon cadre administratif pour la société d'État, le projet de loi C-82 n'assure pas la mise en oeuvre d'une politique efficace.

Selon le plan quinquennal d'entreprise de la SCHL, les objectifs de la société d'État consistent à «promouvoir un environnement sain» et à «faire en sorte que le logement

et son infrastructure urbaine soient des facteurs de qualité de vie dans les villes».

Le gouvernement fédéral n'a pas créé le cadre législatif qui aurait permis à la SCHL de remplir ces objectifs. Au contraire, il a sabré dans le budget des programmes de la société d'État et a limité ses activités en tous genres: études, consultations, démonstrations, évaluations, séminaires et conférences.

Dans son plan d'entreprise précédent, la SCHL insistait sur l'importance de s'attaquer aux problèmes des «gagne-petit déplacés, à l'augmentation du nombre des itinérants et à la baisse de sécurité et de protection». À cause du manque d'intérêt manifesté par le gouvernement, cet objectif a disparu de l'actuel plan d'entreprise de la société d'État.

Si je suis en faveur des mesures visant à améliorer l'efficacité de la SCHL sur le plan administratif, je reproche au gouvernement de ne rien faire pour améliorer la mise en oeuvre de sa politique. Étant donné l'économie de 150 millions de dollars que l'on prévoit réaliser en cinq ans, j'exhorte le gouvernement à utiliser ce montant pour assumer son rôle de partenaire dans le secteur du logement et pour répondre aux besoins futurs du Canada en matière de politique du logement.

Le gouvernement est vraiment un partenaire des provinces, des municipalités, du secteur du logement privé sans but lucratif, du secteur des coopératives d'habitation; ensemble ils cherchent tous à régler les problèmes de logement au Canada.

Le gouvernement présente, grâce au projet de loi C-82, des modifications législatives pour améliorer le fonctionnement de la SCHL; il reste cependant que le gouvernement doit faire preuve de leadership dans le domaine du logement abordable au pays. Il ne peut refiler sa responsabilité dans ce domaine aux provinces, aux municipalités ou à d'autres.

Mon parti appuie le projet de loi, mais j'ai hâte de passer à l'étape suivante, où je pourrai poser au ministre certaines questions relatives aux changements administratifs prévus dans cette mesure législative.

Permettez-moi d'ajouter un mot de plus.

• (2020)

La SCHL, comme je l'ai déjà dit plus tôt, a rendu de grands services à ce pays. Alors que le pays est en train d'essayer de se redéfinir sur le plan constitutionnel, il n'en reste pas moins qu'en matière de logement, il a été bien servi parce que tous les paliers de gouvernement, le secteur privé et les organismes à but non lucratif ont collaboré sous l'égide de la SCHL.

Si on voulait être vraiment cynique en ce qui concerne ce projet de loi, et je me garderais bien d'être trop partial ou trop cynique, mais pour ce qui est de cette société d'État qui a si bien réussi, nous ne cacherons pas que si le gouvernement passe à l'action pour privatiser cette socié-